



PRÉFET DE LA LOIRE

PREFECTURE
DIRECTION DES COLLECTIVITÉS ET DU
DÉVELOPPEMENT LOCAL
Bureau du Développement et de l'Économie
Affaire suivie par : Gilbert DAVID
Téléphone : 04 77 48 48 71 – Fax : 04 77 48 45 60
Courriel : pref-detr@loire.gouv.fr

ANNEXE V

ATTESTATION CONCERNANT LE CALENDRIER DE L'OPERATION

Le maire (ou) le président de

Atteste que la date de début de l'opération sera:

la date de la fin de l'opération sera:

pour le projet suivant :

Fait à..... le.....

Le maire (ou) le président

Circulaire DETR 2017